



## Le SE-UNSA 22 vous informe

16 février : CTSD 2<sup>nd</sup> degré  
DGH

### Réponses du Dasen suite aux déclarations préalables des représentants du personnel

- Temps partiels : peu de refus
- Auto-évaluation des établissements : ce travail d'autoévaluation se met en place, pas de nécessité d'un regard externe pour tous les établissements. A chaque fois qu'une équipe a souhaité se retirer de cette démarche, le Dasen a émis un avis favorable. C'est quelque chose qui reste à l'intérieur de l'établissement, le Dasen n'a pas accès aux résultats.
- Savoirs disciplinaires : le ministre insiste sur les savoirs disciplinaires fondamentaux. Défense des savoirs disciplinaires qui ne sont pas en opposition avec l'interdisciplinarité.
- La préparation de rentrée se fait de janvier à septembre. Il faut respecter les contraintes budgétaires et les dotations. C'est un équilibre à maintenir tous les ans.
- Ruralité : difficile de lutter contre ce sentiment d'abandon. Bien que le taux d'encadrement des élèves ait un rapport très favorable en zone rurale, cela n'empêche pas ponctuellement d'être confronté à des réalités de fermeture.
- Pratique de l'EPS : il a été difficile de mettre en œuvre un contact tracing fiable dès lors qu'il y a une activité en gymnase, en lieu clos. D'où les décisions qui ont été prises.
- AESH avec gestion des PIAL : tout cela se met en place progressivement. Le but et la volonté étant d'amener tous les AESH vers un emploi pérenne.
- Poste de Biotechnologie non remplacé sur un établissement : ce n'est pas un problème budgétaire, on ne trouve pas la personne ayant les compétences requises pour occuper le poste. Donc on se trouve face à une grande difficulté à remplacer le collègue parti à la retraite.
- Vaccination : la priorisation du personnel enseignant est théorique, le personnel devrait être visé à la phase suivante de la vaccination.
- Situation climatique :

Les Dasen ne sont pas en responsabilité sur la question des fermetures d'écoles, c'est la compétence des préfets. Le Dasen se dit solidaire des décisions du préfet qui les a prises en fonction des bulletins météo. Ces mêmes bulletins ont été observés par le Dasen jusque 23h00 mercredi et ne justifiaient en rien la fermeture d'écoles. Les pluies verglaçantes étaient annoncées entre 10h et 11h.

Le Dasen a fait part d'un constat de routes impraticables uniquement sur Loudéac. *(Nous n'étions absolument pas d'accord, nous avons rappelé la situation de pluies verglaçantes dans l'après-midi sur le secteur de Lannion et sur les situations très difficiles sur les secteurs de Guingamp Sud, depuis plusieurs jours, et ce ne sont que des exemples...).*

Même situation sur le bulletin météo de jeudi. => Un mail conseillant aux familles de rester chez eux a été transmis par les IEN, très peu de monde dans les écoles au final. *Oui, très peu de monde, mais il fallait que les enseignants soient présents...*

La situation météo de vendredi était différente des bulletins météo de la veille, ce qui ne nous permettait pas d'anticiper.

Le Dasen a préconisé aux chefs d'établissement et aux IEN de communiquer aux personnels de rester chez eux. *Nous ne sommes pas certains que cette alerte ait eu réellement lieu...*

Des élus mécontents ont communiqué avec les Dasen et ont compris ses arguments. *Oui, tant mieux pour eux, ce n'est pas notre cas, les explications du Dasen ne nous ont absolument pas convaincus... Et certains maires ont décidé de fermer leurs écoles, donc tous n'ont pas suivi le Dasen, donc...*

### Échanges avec les représentants du personnel

**SE-Unsa** : en parlant de la situation sanitaire, n'y a-t-il pas de stratégie sur le retour des congés ? *(c'est ce qu'a demandé l'UNSA Éducation en CHSCTM dans la semaine)*

**DASEN** : 42 cas positifs il y a 3 semaines ; 39/40 il y a 15 jours et 37 il y a une semaine sur notre département. Difficile de prévoir avec ces résultats, objectivement.

*Certes, mais les collègues n'en peuvent plus des changements incessants et la semaine prochaine certaines zones vont reprendre sans que des précisions soient apportées.*

Problématiques soulevées : Avenir de l'Italien dans notre département, Maths expert

**DASEN** : Concernant l'italien, j'ai eu un entretien avec IA/IPR récemment, il y a moins d'élèves qui se tournent vers cet enseignement. Pour les maths expert : on verra la réalité des groupes. Il y a des contraintes budgétaires, on verra comment accompagner la réalité.

**SG** nous donne les chiffres sur les ruptures conventionnelles : 7 sur le département.

Collèges : Les effectifs sont stables en collège.

**SG** : le 22 est le seul à avoir eu une dotation car il y a eu bonne gestion en amont au niveau des effectifs, un gros travail de nos services.

Nous les en remercions, c'est une nouvelle qui permettra peut-être de limiter la casse, mais nous attendons de voir et avons quand même de réelles inquiétudes. Il est important de rappeler que ces deux dernières années nos établissements avaient pris « cher ». Et en ce qui concerne les effectifs, nous rappelons qu'il est nécessaire qu'ils soient les moins chargés possible pour faciliter l'inclusion (On nous a alors rappelé que les prévisions qui sont faites intègrent les élèves d'ULIS.).

Collèges Publics (65% des élèves) : + 10 élèves / Collèges Privés (35% des élèves) : -127 élèves

Seuil à +30 élèves et +26 en REP. 29h/division -> versées par heure poste et HSA

Sections bilingues : financées par le budget académique langue et culture régionale. 3h en Breton. Budget 50 % rectorat et 50% établissement après la 6ème.

Lycées Publics : +227 élèves / Privés +49

Prébac : variation favorable au public +24 élèves dans le réseau public, -14 élèves sur réseau privé.

DGH : similaire en heures poste. Augmentation en HSA (180) => 10 ETP supplémentaires. (11.68 en 2021).

Effectifs lycées pro : Légère hausse (72% public /- 28% privé)

Diminution des heures postes : -142 / légère compensation en HSA-> +36 HSA ( +2 ETP)

Nous avons fait remarquer qu'il y a beaucoup d'HSA et profité pour rappeler que nous sommes contre et ce depuis le départ. <https://www.unsa-education.com/Carte-scolaire-second-degre-Heures-supplementaires-on-atteint-le-seuil-critique>

Dérogations ? En cas de refus, les familles pourraient aller dans le privé (exemple des élèves du collège de Bégard qui doivent aller au lycée de Guingamp mais beaucoup de parents travaillent sur Lannion, d'où leur demande de dérogation pour aller à Le Dantec).

**Dasen** : Beaucoup de dérogations pour aller depuis Guingamp vers Lannion. Volonté de faire respecter la carte scolaire et donc que les élèves aillent dans le lycée de secteur, c'est à dire celui de Guingamp. Il y aura malgré tout encore des dérogations.

*Nous entendons ces arguments tout en vous rappelant qu'à Lannion, faute de dérogation accordée, les parents pourraient aller vers le lycée privé, c'est une réalité...*

Crainte pour la filière bois à Savina. *Au passage, nous rappelons que le contexte sanitaire durant le confinement a particulièrement touché les élèves des lycées professionnels, or on perd des ETP sur les lycées professionnels, ce qui est incompréhensible.*

Ont été demandées des précisions sur une réorganisation d'un poste au CHM de Plérin et sur la réorganisation des collèges sur Saint-Brieuc.

**Dasen** : Un travail se mène effectivement au CHM autour de la question du handicap. Avec une coordination PIAL renforcée qui relève du premier degré et qui devrait voir le jour. Il faudra réinterroger l'organisation, on verra cela dans les prochains mois.

Pour la région Briochine : augmentation des effectifs observée sur l'ensemble du territoire, ceci est dû à une nouvelle sectorisation voulue et qui semble avoir atteint ses objectifs. C'est une opération positive puisqu'il y a eu 5 divisions supplémentaires sur ce territoire à la rentrée 2020.

*Nous avons attiré l'attention sur les élèves allophones et leur prise en charge (Les moyens ne semblent pas suffisants par rapport aux besoins importants, dans le 1er et 2nd degré).*

Ont été abordées les situations inquiétantes des collèges de Callac, Rostrenen, Plestin dans les projections pour la rentrée prochaine qui déclineront des DGH de ces établissements.

Prochaines échéances :

- **CDEN le 18 février.**
- **GT Mesures de Carte Scolaire le 12 mars (matin)**
- **CSTD Carte scolaire 2nd degré le 15 mars**